



## Politiques urbaines et sociales

### Politique de la ville

## Référence détaillée

<b>Intitulé de la mission</b>
<b>Maître d'ouvrage</b>
<b>Référents</b>
<b>Année de réalisation</b>
<b>Montant de la commande</b>
<b>Responsable ARGOS</b>
<b>Partenaires</b>

### Appui à l'élaboration du Contrat de Ville de Clermont Communauté

**Clermont Communauté**  
 64/66 avenue de l'Union Soviétique  
 63007 CLERMONT FERRAND  
 Tel : 04.73.98.34.00



Nadège COUTOULY et David PIATTI

2015

60.100 € HT

David RYBOLOVIECZ

Etudes Actions

### Objectifs de la mission

- ▶ Appuyer l'ingénierie locale dans l'élaboration du diagnostic,
- ▶ Définir les enjeux de la collectivité et de ses partenaires en matière de politique de la ville,
- ▶ Définir des priorités d'intervention (3 piliers cohésion sociale, développement éco et emplois, cadre de vie),
- ▶ Construire une gouvernance du contrat de ville.

### Démarche proposée

Pour mettre en œuvre une dynamique de construction, plusieurs étapes sont proposées :

- ▶ recueil, analyse et mise en forme d'éléments statistiques fournis par les principaux acteurs du territoire,
- ▶ entretiens qualitatifs avec les acteurs impliqués dans la politique de la ville du territoire (élus de l'agglomération et des villes, DDCS, Conseil général, Conseil régional, ...)
- ▶ forum des acteurs et des habitants
- ▶ ateliers thématiques,
- ▶ réunion des principaux signataires.

Cette méthodologie s'est adaptée chemin faisant à la réalité du territoire et de la dynamique du projet. Elle s'est appuyée sur un travail régulier avec un groupe projet composé des principaux techniciens de l'agglomération et des deux villes inscrites en géographie prioritaire, ainsi que des représentants de la DDCS. Ce groupe a ainsi pu travailler sur site ou en réunions à distance, complété par la mise en œuvre d'une plateforme collaborative Web.

### Résultats

Le processus d'élaboration mis en œuvre a permis de construire le contrat de ville autour de deux cahiers complémentaires :

- ▶ le cahier I reprenant le diagnostic partagé (éléments statistiques, analyse, matrice AFOM)
- ▶ le cahier II reprenant :
  - ≥ les enjeux du contrat de ville par pilier, déclinés en axes stratégiques et en objectifs opérationnels (mise en forme en arbre causal)
  - ≥ une déclinaison des enjeux par quartier prioritaire,
  - ≥ un plan d'action décliné en fiches projets (définies par pilier et par objectifs opérationnels).

